



CR - SECTION SYNDICALE CGT DES RETRAITÉS DES CENTRES J.P. TIMBAUD, S. MASSON ET DE L'HÔPITAL P. ROUQUES

MARDI 23 JANVIER 2024 - 10 PRÉSENTS

Réunion qui s'est tenue au Centre Jean-Pierre TIMBAUD.

PRESENT(E)S : Cécile BOUYRIE, Michel CARRE, Pierre DAVIDOFF, Jean-Luc DE BORTOLI, Daniel DUMAS, Gérard HAMON, Annie LIENKE, Federico MONTOYA, Danièle ZAMBER.

EN VISIO : Catherine FIANDINO.

EXCUSE(E)S : Viviane BERTRAND, Claudine GAU, Marc GINGOLD, Edwige SALLE.

Pierre souhaite ses meilleurs vœux aux camarades et à leur famille. Il remercie pour les nombreux messages de sympathie reçus à la suite du décès de Thérèse.

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ :

1. Introduction de Michel CARRE ;
2. Proposition de Jean-Luc ;
3. Remise en route du « Second souffle ».

Pierre rappelle que, pour ceux qui le souhaitent, le syndicat des centres nous invite à leur AG cet après-midi.

1. INTRODUCTION DE MICHEL CARRE

Regard sur la situation politique, économique et sociale du moment et point sur les établissements de l'Association Ambroise CROIZAT.

Nous sommes complètement concernés et impliqués dans la mobilisation et dans la marche pour la liberté de la France au travers de différentes manifestations (160 organisées dans tout le pays à l'appel des 201 personnalités : comédiens, artistes, syndicalistes et dirigeants politiques). Ne permettons pas que s'installe une loi de haine, de mécanique et de division entre les étrangers et nous.

Si nous laissons faire, cela serait la remise en cause des fondements de la République, de ceux du Conseil national de la Résistance, et de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen établie par la Révolution française de 1789. Cela serait l'instauration de la préférence nationale et le droit du sol dans notre pays, terre d'asile et de liberté, serait bafoué.

Ce n'est pas un hasard si Macron multiplie les signaux vers l'extrême droite. Arrêtons-nous sur les dispositions mises en place à l'école par exemple : interdiction de l'abaya, niveau scolaire qui favorise l'élite et non la mixité sociale etc. Tous ces indices et ces actes dévoilent la volonté de Macron de faire la jonction entre le capital et l'extrême droite. Il s'agit bien de tenter de faire perdurer le système capitaliste en crise.

Les initiatives de communication du Premier ministre Gabriel Attal tentent de nous enfumer sur des prétendues mesures nouvelles, comme l'a très bien démontré le communiqué de l'UCR sur la santé. Gabriel Attal se contente d'effets de communication en annonçant une enveloppe de 32 milliards d'euros sur 5 ans pour la santé. Esbroufe ! Enveloppe qui n'est autre que l'évolution annuelle normalement prévue au budget de l'Assurance Maladie. L'hôpital public mérite mieux que des artifices de communication surtout que 100 000 emplois supplémentaires sont nécessaires.

En fait, on s'aperçoit que la nomination de ce Premier ministre est dans la même veine que l'orientation donnée par Macron : soit le 49.3 pour passer en force, soit l'allégeance des textes avec la droite et l'extrême droite.

Huit ministres de droite sur douze, dont la participation d'une ministre LR, Rachida DATI. Ce qui veut tout dire sur le fondement de ce gouvernement qui n'a qu'une seule ambition, se maintenir coûte que coûte au pouvoir pour préserver l'intérêt des banques, des actionnaires et de la grande bourgeoisie.

Le résultat de cette politique est un accroissement de la grande pauvreté en France. Un tiers de la population vit sous le seuil de pauvreté dans la 7^{ème} puissance mondiale ! On peut se référer au dernier rapport OXFAM sur les multinationales et sur les inégalités multiples (vous pouvez trouver ce rapport sur internet) :

- Les quatre milliardaires français les plus riches et leurs familles – Bernard ARNAULT, Axel DUMAS, Françoise et Jean-Pierre BETTENCOURT MEYERS, Gérard et Alain WERTHEIMER – ont vu leur fortune augmenter de 87 % depuis 2020. Dans le même temps, la richesse cumulée de 90% des Français a baissé ;
- Sur cette même période, les 42 milliardaires français ont gagné 230 milliards d'euros, autant que pour faire un chèque de 3 400 euros pour chaque Français ;
- Les 1 % les plus riches détiennent 36 % du patrimoine financier total en France alors que plus de 80% des Français ne déclarent posséder ni assurance-vie, ni actions directement ;
- 11 des plus grandes entreprises françaises ont réalisé 101 milliards de dollars de bénéfices entre juin 2022 et juin 2023, soit une augmentation de 57% par rapport à la période 2018-2021 ;
- L'héritière Françoise BETTENCOURT est devenue la première femme milliardaire à voir sa fortune atteindre les 100 milliards d'euros.

On comprend mieux pourquoi Macron n'aborde jamais la répartition des richesses après avoir supprimé l'ISF.

Sur le conflit Israélo-Palestinien, la réunion précédente de notre section l'avait largement abordé dans le 2^{ème} point, cela m'évite d'y revenir dans le détail. Tout reste d'actualité pour affirmer notre totale solidarité au peuple palestinien, l'arrêt des massacres et le cessez-le-feu immédiat à Gaza.

LES 3 POINTS SOULEVÉS :

- Une inacceptable punition collective ;
- Une situation humanitaire catastrophique ;
- Le droit international doit être imposé.

Ceci, en plus de la dénonciation de la politique d'apartheid, de colonisation et de son extension en Jordanie. Devant la Cour internationale de justice, l'Afrique du Sud s'est efforcée de démontrer le « comportement génocidaire » d'Israël à Gaza, en écrasant sous les bombes la population civile dont 70 % est composée de femmes et d'enfants. Il est urgent d'imposer une solution à deux états, seule capable de faire respecter la paix au proche orient.

Enfin je voudrais terminer cette intro par la position prise par notre UFR métaux à propos de la signature confédérale de l'accord AGIRC-ARRCO en vous indiquant les principaux extraits du rapport de Roland BERAUD au Conseil National de l'UFR de novembre 2023 :

« Il apparaît utile de ne pas tourner la page sur cette négociation qui porte un enjeu pour les salariés et retraités du privé, mais également au-delà sur le devenir de notre système de retraite et de protection sociale dans son ensemble. En effet, cet accord, valable pour 4 ans, ne répond pas aux attentes et revendications des salariés actifs et encore moins aux 13,2 millions de retraités du privé. Nous ne pouvons pas croire que, toute l'équipe de négociateurs de la confédération aient pu penser un instant que la signature de cet accord allait empêcher le gouvernement de ponctionner dans les réserves de l'AGIRC-ARRCO. En réalité, ce que notre confédération n'a pas suffisamment mesuré ou voulu entendre, c'est que cet accord est défavorable pour les retraités car 4,9% ça ne suffit pas. L'accord AGIRC-ARRCO nous engage pour les 4 années à venir. De plus, il comporte une clause qui stipule que les augmentations seront inférieures à l'inflation au minimum de 0,4 % par an. Quelle crédibilité avons-nous aujourd'hui quand notre confédération lance une grande campagne d'urgence salaire, alors que dans le même temps elle a signé un accord qui va se traduire pour les 4 années à venir, par le non-maintien de l'inflation ?

L'AGIRC-ARRCO est essentielle dans notre niveau de vie car elle représente entre 30 et 60 % de nos retraites métallos. Comme notre fédération de la métallurgie, notre UFR et l'UCR, ainsi que de très nombreuses fédérations et UD qui, en leur sein et à une très grande majorité, se sont prononcées contre cette signature. Nous appelons toutes nos sections retraités de la métallurgie de France à poursuivre le débat et le combat autour de nos revendications légitimes à savoir :

- Augmentation de 10 % des pensions ou 300 € pour tous. Il va falloir que nous arrivions à trancher cette question au sein de notre UFR. Notre Conseil National en aura la prérogative dans les mois qui viennent ;
- Maintien du pouvoir d'achat des retraités ;
- Garantie minimale de points ;
- Stabilisation du taux de rendement de la retraite ;
- Pilotages des réserves à remettre en cause.

Je vais en rester là sur ce dossier brûlant car je ne doute pas un instant que vous avez beaucoup de choses à exprimer sur ce sujet. La CGT occupe tous les terrains de l'action revendicative et notre UFR se doit d'être au centre de ces combats ».

Discussion autour de ces différends...

2. PROPOSITION DE JEAN-LUC :

Lors de notre précédente réunion du 25 novembre dernier, Jean-Luc a expérimenté un contenu coupé en plusieurs points avec une discussion sur chaque thème. Il suggère que celle ou celui qui le souhaite propose de présenter un thème de discussion qui pourrait être abordé lors de la réunion mensuelle suivante. Il propose également de réfléchir à la vie syndicale, comment mieux impliquer les adhérents, notamment entre deux réunions, et mieux répondre à la problématique du lien avec les actifs.

Quelques propositions :

- Relancer le journal des retraités « Le second souffle » qui pourrait être un quatre pages ?
- Essayer de revenir sur le projet syndical fédéral des deux associations UFM & AAC ?

Il fait ensuite un retour sur le dernier CA de l'UFM, en indiquant que la question sur le projet « Jeunes » se repose. Un collectif dont il fait partie a été constitué. Ce projet pourrait être expérimenté à Vouzeron vers un public issu de l'intégration post carcérale et de jeunes en difficulté issus des banlieues.

Il fait ensuite part d'un projet de surélévation au-dessus du centre JPT à Montreuil pour y aménager des chambres qui seraient utilisées par les camarades des fédérations et les stagiaires des centres MASSON / TIMBAUD venant de province. Il existe également un projet immobilier plus complexe à réaliser, émanant des anciens locaux du CE des chantiers de La Ciotat légués à l'UFM. Il sera également défini un budget travaux de 300 K€ pour l'entretien du patrimoine relevant de la responsabilité du propriétaire.

Un débat s'engage ensuite sur l'amélioration du fonctionnement et l'organisation de la section des retraités. Proposition de créer un groupe section retraités sur WhatsApp qui permettrait d'échanger entre deux réunions, et pourquoi ne pas y inclure les actifs qui le souhaiteraient ? Cela se fait au sein de l'hôpital et ça fonctionne bien.

Pierre fait ensuite part de son expérience de l'animation de la direction de la section des retraités. Cette section prend de l'âge avec quelques difficultés de participation que ne résout pas la visio. A cette étape, peut-on responsabiliser davantage ? On se réunit tous les mois (on est une des rares sections retraités de l'UFR Métaux à le faire). A son avis, le rapport d'introduction reste utile. Travailler sur des thématiques suppose un investissement supplémentaire avec un temps social plus important.

Comment aider davantage les actifs ? Cela n'est pas évident. A l'époque, nous avons été en mesure, avec l'engagement de Maurice JEANNAUD et Marcel LEFAUCHEUR, d'organiser une formation syndicale de départ à CSM, qu'en serait-il aujourd'hui ?

Jean-Luc se pose la question de l'utilité d'une section retraités ? Sommes-nous actifs comme retraités ? Quelle est l'attractivité de notre activité ?

On pourrait prendre un temps en fin de réunion pour que celui ou celle qui le souhaite, propose un thème qu'il ou elle voudrait aborder, et qu'il ou elle préparerait en amont pour la réunion suivante ?

Jean-Claude MALTRAVERSI propose de ne pas opposer les deux. Il trouve utile le rapport d'introduction en même temps que le thème à présenter pour approfondir un sujet et est d'accord avec l'utilisation WhatsApp.

Federico trouve important de préciser le rôle des retraités dans la CGT, à partir de son expérience militant retraité interprofessionnel. Pourquoi pas un article sur un thème comme la santé et les déserts médicaux ? Il précise que tout le monde n'utilise pas WhatsApp...

3. REMISE EN ROUTE DU « SECOND SOUFFLE » :

Pierre DAVIDOFF : Edito ;

Michel CARRE : Sur l'AGIRC-ARRCO ;

Jean-Claude MALTRAVERSI : Sur la loi DARMANIN ;

Daniel DUMAS : Sur le voyage-solidaire au CAMBODGE ;

Cécile BOUYRIE : Sur les Bluets et la santé.

**Notre prochaine réunion se tiendra :
mardi 27 février à 9h45 à JPT dans la grande salle.
Nous discuterons des jours plus favorables pour se réunir,
voire éventuellement l'après-midi.**